



Avis d'audience

Le 14 juillet 2010

Réf. 2010-H-110

La Commission canadienne de sûreté nucléaire (CCSN) tiendra une audience ce mois-ci afin d'étudier la demande de TRIUMF Accelerators Inc. visant la modification de son permis d'exploitation, qui l'autorise à exploiter un accélérateur de particules de catégorie IB et six accélérateurs de particules de catégorie II. L'installation TRIUMF est située à Vancouver, en Colombie-Britannique.

TRIUMF a déposé une demande de modification de permis afin de modifier une partie de la zone d'exclusion de rayonnement visant l'un de ses accélérateurs de catégorie II pour permettre aux travailleurs d'occuper les lieux.

La Commission a déterminé qu'une audience publique n'est pas nécessaire pour étudier la demande de TRIUMF. Le public n'aura pas la possibilité d'y participer. L'audience se déroulera par voie de mémoires soumis par le personnel de la CCSN et TRIUMF.

Lorsque la Commission aura terminé ses délibérations et rendu une décision dans ce dossier, un *Compte rendu des délibérations, y compris les motifs de décision* sera publié sur le site Web de la CCSN.

Les recommandations du personnel de la CCSN et le mémoire de TRIUMF ne sont pas disponibles en ligne; pour en obtenir un exemplaire, il faut en faire la demande auprès du Secrétariat, à l'adresse suivante :

Julie Bouchard

Administratrice du tribunal

Secrétariat

Commission canadienne de sûreté nucléaire

280, rue Slater, C.P. 1046

Ottawa (Ontario) K1P 5S9

Tél. : 613-995-1703 ou 1-800-668-5284

Télec. : 613-995-5086

Courriel : interventions@cnsccsn.gc.ca